

Communiqué de presse

Nice, le 09/10/2020

Tempête Alex : La CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE06 lancent un appel à la solidarité des entreprises et commerces du 06



Dès le lundi 5 Octobre, la CCI Nice Côte d'Azur a réactivé son numéro de téléphone dédié 04.93.13.75.73 pour identifier rapidement les entreprises et les accompagner de manière efficace. Aux pertes d'exploitation et nombre d'emplois déjà impactés s'ajoutent des besoins clairement identifiés : matériels et outillage ainsi que du matériel informatique et bureautique.

Afin de répondre aux demandes les plus urgentes et contribuer à une reprise de l'activité économique, la CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE06 lancent officiellement un appel aux dons d'entreprises à entreprises. Il s'agit de collecter en priortié du mobilier de bureau, du matériel informatique, des téléphones, des équipements cafés restaurants, commerces alimentaires (tables, chaises...) et de l'outillage....

Cette collecte d'une durée de 2 semaines démarre le lundi 12 octobre jusqu'au vendredi 23 octobre, avec 2 lieux de dépôts d'une surface de de 1000 m²:

• Port de Nice :

- o Entrepôts sous le parking du phare (accès par le port quai de la douane)
- o Dépôt possible du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 14h 17h
- Un cariste est disponible pour déchargement de gros matériel

• Port de Cannes :

- Dans la gare maritime Promenade Pantiero (accès côté Casino, entrée principale de la gare)
- o Dépôt possible du Lundi au Vendredi de 9h à 17h
- Un cariste est disponible pour déchargement de gros matériel

Les dons seront ensuite acheminés dans un entrepôt de stockage gracieusement mis à disposition sur Carros par le Groupe Sclavo Environnement. Les modalités d'acheminement et de livraison des dons seront définies rapidement par la CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE06.

La chaîne de solidarité économique s'exprime déjà au sein de la CCI qui mobilise ses collaborateurs ½ journée par semaine pour assurer sur les 2 sites l'accueil, le tri et le recensement du matériel.

Une campagne d'information par mails à l'ensemble des entreprises azuréennes est actuellement en cours afin d'inviter les entreprises à manifester leur solidarité en se rendant sur les sites de dépôt. L'opération de collecte est aussi diffusée sur le site de la CCI Nice Côte d'Azur : https://www.cote-azur.cci.fr/tempete-alex-lupe06-et-la-cci-lancent-une-grande-collecte-de-materiel-pour-les-entreprises-et-commerces-sinistres/

Contacts presse:

Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr / Elodie Choisy, T.04 92 27 27 71 e.choisy@upe06.com